Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 26089**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible (La certification existe désormais sous une autre forme (voir cadre "pour plus d''information"))

Licence Professionnelle : Licence Professionnelle Mention Management et gestion des organisations

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université Paris-Ouest-Nanterre-La Défense - Paris 10 (Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche)	Le Président de l'Université Paris Ouest Nanterre La Défense, Le Recteur de l'Académie de Versailles, Chancelier des Universités

Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1967)

6 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

331 Santé

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Parcours type : Gestion des organisations sanitaires et sociales

Ce professionnel exerce une responsabilité d'encadrement technique et administratif dans les établissements de santé.
Il prépare les budgets, contrôle leur réalisation, interprète les écarts de coûts, rend compte aux décisionnaires.... Il étudie la faisabilité technique et financière des projets de développement : affectation financière, recherche de subventions, emprunts, analyse de coûts... .
Il coordonne les activités d'un ou plusieurs services. Il anime et gère tout ou partie du personnel.

- Connaissance de l'environnement et des spécificités juridiques, économiques et sociales du secteur de la santé ;
- Maîtrise des systèmes d'information spécifiques au secteur santé ;
- Connaissance des techniques de communication interne, de la gestion et de l'animation d'équipe ;
- Maîtrise de la gestion de projet (Organisation, planification, suivi) ;
- Maîtrise des techniques de gestion liées à ses activités : ressources humaines, gestion du temps, Analyse des processus, qualité et contrôle de gestion.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Le titulaire peut exercer dans les secteurs de la santé et de la protection sociale.

Administrateur de caisse, responsable de structure associative, gestion opérationnelle de maison de retraite, assistant ressources humaines dans secteur hospitalier, responsable qualité/certification des établissements de santé, courtage dans le secteur des assurances santé, assistance juridique aux adhérents des mutuelles, caisses et compagnie d'assurance, relations avec les usagers..

Codes des fiches ROME les plus proches :

C1108 : Management de groupe et de service en assurances
K1403 : Management de structure de santé, sociale ou pénitentiaire
K1404 : Mise en œuvre et pilotage de la politique des pouvoirs publics
M1302 : Direction de petite ou moyenne entreprise
M1402 : Conseil en organisation et management d'entreprise

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

La certification s'obtient après une évaluation concernant les unités suivantes :

Droit de la santé et de la protection sociale (Droit administratif de la santé, Droit de la santé et droits fondamentaux de la personne, Droit de la protection sociale, Droit de l'aide sociale)

Économie et techniques quantitatives (Économie de la santé, Politiques sociales et problèmes démographiques, Statistiques et traitement de l'information en santé, Évaluation et démarche qualité)

Langage (Anglais)

Gestion (Contrôle de gestion médicalisé, Comptabilité générale, Gestion des ressources humaines en santé)

Management (Psychologie des organisations : risques psycho-sociaux, Méthodologie de travail universitaire et de technique de recherche de stage, Conférences,Projet tuteuré)

Stage

Les aptitudes et l'acquisition des connaissances sont appréciées soit par un contrôle continu, soit par un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôle combiné.

Les unités d'enseignement sont définitivement acquises et capitalisables dès lors que l'étudiant y a obtenu la moyenne.

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION OUINON	COMPOSITION DES JURYS

Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		Ensemble des enseignants de la formation (quel que soit leur statut). La proportion de professionnels est donc la même que celle de la formation. (50%) **(Loi n°84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)**
En contrat d'apprentissage		X	
Après un parcours de formation continue	X		Ensemble des enseignants de la formation (quel que soit leur statut). La proportion de professionnels est donc la même que celle de la formation. (50%) **(Loi n°84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)**
En contrat de professionnalisation		X	
Par candidature individuelle		X	
Par expérience dispositif VAE	X		Le président du jury (directeur de la formation continue) Le responsable pédagogique de la formation Un professionnel des métiers visés Un représentant de la formation continue Un représentant du monde professionnel en général

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS	ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Arrêté du 17 novembre 1999 publié au JO du 24 novembre 1999

Arrêté du 1er août 2011 relatif à la Licence publié au JO du 11 août 2011

Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence professionnelle

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 17/11/1999 publié au JO du 24/11/1999 et au BO n°44 du 9/12/1999

Arrêté du 1er août 2011 relatif à la Licence publié au JO du 11 août 2011

Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Décret n° 2002-590 du 24 avril 2002 relatif à la validation des acquis de l'expérience par les établissements d'enseignement supérieur

Références autres :

Arrêté d'accréditation du 25 juillet 2016

Pour plus d'informations

Statistiques :

Première promotion en 2007/2008

Site de l'Observatoire de la vie étudiante : http://ove.u-paris10.fr/

Nombre de titulaires de la certification (par sexe) pour les trois dernières années (2012/2013: 18 femmes, un homme, 2013/2014: 18 femmes, 2 hommes, 2014/2015: 14 femmes, 4 hommes)

Autres sources d'information :

Site de l'université : http://www.u-paris10.fr/offre-de-formation-282684.kjsp

Portail étudiant du ministère de l'Education nationale : www.etudiant.gouv.fr

Portail ONISEP :www.onisep.fr

Site Internet de l'autorité délivrant la certification

Lieu(x) de certification :

Université Paris Ouest Nanterre La Défense
200, avenue de la République
92001 Nanterre Cedex

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Université Paris Ouest Nanterre La Défense
200, avenue de la République
92001 Nanterre Cedex
UFR SEGMI bâtiment G

Historique de la certification :

20090302 : Licence Professionnelle **Santé** spécialité **Gestion des organisations sanitaires et sociales**

20090302 : Licence Professionnelle Mention Management des organisations spécialité **Gestion des organisations sanitaires et sociales**